

La colonialité du pouvoir en exercice et en circulation dans les espaces francophones

Paul Mvengou Cruz Merino

Le choix de ce numéro thématique portant sur la notion de la colonialité du pouvoir s'explique par un ensemble d'événements politico-sociétaux ayant eu lieu ces quatre dernières années dans des sociétés francophones pensées souvent comme lointaines géographiquement et éloignées de certains niveaux de rapports politiques. En France métropolitaine, il s'agit de l'essor et du développement d'engagements théoriques ou militants revendiqués comme « décoloniaux » depuis 2015, la mise sur le débat public des enjeux de race, les réponses et réactions violentes d'un secteur universitaire et académique conservateur, la dynamique des Gilets Jaunes, la médiatisation des violences faites aux femmes, la récente décision d'établir des quotas de migrations. Dans les espaces de l'Outre-Mer, nous pourrions identifier la crise en Guyane autour de l'économie de l'extraversion ou les enjeux politiques en Nouvelle-Calédonie avec le prochain référendum sur l'autonomisation. En Afrique, nous observons l'essor de la contestation des formes et des signes de domination d'origine coloniale française tel que le mouvement contre le Franc CFA, les implications françaises supposées dans les élections présidentielles, les doubles discours entre appui au développement et orientations idéologiques. Cette large énumération hétéroclite non exhaustive révèle, selon nous, des enjeux contemporains des instances constitutives du pouvoir dit moderne et de ses articulations avec plusieurs sphères de notre vie. De même, l'attention portée aux espaces/sociétés francophones, loin d'être un rétrécissement culturaliste, ambitionne de réfléchir sur relations, positionnements et exercices de pouvoir opérant dans des lieux partageant l'histoire et les expériences coloniales françaises.

La Colonialité du pouvoir est une notion élaborée par le sociologue péruvien Anibal Quijano dans les années 90 pour désigner un régime de pouvoir à partir d'une lecture en termes de système-monde et de critique marxiste. Ce régime de pouvoir particulier chez Quijano renvoie à trois aspects. Le premier est celui de la question intrinsèque du pouvoir. Ce dernier est une relation de « domination, exploitation et de conflit pour le contrôle de chaque sphère de la vie humaine ». Ces dernières sont le travail, sexe, la subjectivité (imaginaire, savoir, la mémoire historique), l'autorité collective et les relations avec les autres formes de vie. Le deuxième relève de son historicité et de son cadre épistémologique. La colonialité du pouvoir se constitue lors de la « Découverte » et la conquête de l'Amérique au XVI^e siècle, avec le colonialisme ibérique, et pose l'usage de la « race » comme outil classificatoire hiérarchique des populations humaines. Les « racisés » sont dès lors des groupes dominés, déclarés différents et inférieurs. Le troisième aspect concerne l'essor d'un système de contrôle de travail capitaliste qui va supplanter des formes antérieures d'organisation de travail/ce dernier. La colonialité du pouvoir est la constitution d'un régime de domination/pouvoir capitaliste depuis la conquête de l'Amérique qui s'est poursuivie avec les hégémonies successives françaises, hollandaises, anglaises et étasuniennes. Cette domination capitaliste s'appuie sur la division raciale qui a hiérarchisé les populations, les valeurs, les cultures et les épistémologies.

La colonialité du pouvoir est devenue une notion clé dans les approches décoloniales car elle accorde une temporalité longue au maintien de rapports de domination d'inspiration coloniale et accorde de la densité au fait de considérer les liens insolubles entre Modernité et Colonialité, notamment exprimés dans une orientation ethnocentrée de la Modernité. L'objectif de ce numéro est d'interroger les formes de colonialité qui peuvent s'exprimer dans des configurations sociales et politiques hétérogènes liées par une histoire coloniale française. Peut-on identifier ou parler d'une « colonialité » francophone ? Peut-on observer l'exercice ou plutôt la circulation d'un francocentrisme ?

Le texte proposé par Marta Luceno Moreno analyse une forme de colonialité, celle du genre, inscrite dans les relations entre la France et la Tunisie post-révolutionnaire. À partir d'une lecture géopolitique et d'outils d'analyse sociologique, l'auteure montre le repositionnement idéologique de la France suite à la chute du régime de Ben Ali, qui consacre la question du genre comme élément central de la coopération économique et politique avec la Tunisie. La

condition féministe est construite de manière ethnocentriste et devient objet d'une colonialité dans la mesure où elle est instrumentalisée à des fins de dépendance : l'aide économique est conditionnée aux « avancées » de la situation féminine. Or, cette orientation révèle les deux faces de la Modernité ethnocentrée, à la fois une promotion de l'émancipation subjective universaliste et à la volonté d'inscrire cette promotion dans une relation de pouvoir (incarnée dans l'aide économique octroyée à la Tunisie). Le discours européen sur la question de genre dans les régions/communautés de cultures/histoires arabomusulmanes est d'ailleurs un trait saillant des récits hégémoniques de la modernité.

Les rapports entre la colonialité du pouvoir et certains dispositifs et expressions de la violence sont des articulations proposées par les articles de Walner Osna et de Cyril Kenfack Nanfack. Le premier propose une analyse historique du régime politique du dirigeant politique Jean Pierre Boyer en Ayiti caractérisé par deux instances de la colonialité du pouvoir : la création de dispositifs légaux exerçant une violence physique et épistémique et l'insertion de Ayiti dans la relation de dépendance historico-structurelle. L'auteur montre l'exercice de la colonialité du pouvoir en Ayiti post-indépendance à partir de la reproduction de la racialisation des rapports sociaux au travers la mise en place d'un code rural. En outre, il attribue à Boyer la mise en dépendance de Ayiti à cause de l'accord secret qui va faire payer un tribut à la France.

Cyril Kenfack Nanfack, procède également à une lecture historique de la continuité-reproduction des techniques et dispositifs coloniaux de contrôle et des subjectivités mais à partir du Cameroun. Grâce à une interprétation des textes et documents administratifs, l'auteur montre que la violence de l'État camerounais indépendant reprend des techniques coloniales françaises, notamment le régime d'exception et les regroupements en camps des populations. Même si l'auteur n'introduit pas la notion de colonialité du pouvoir explicitement, elle transparaît dans l'exercice de la domination, de la violence, dans la « pacification ».

Le texte de Fabert Mensah Ngoma propose une micro histoire de la constitution institutionnelle de la francophonie comme permettant l'exercice d'une colonialité. L'auteur opte pour une lecture systémique et géopolitique du rôle de la francophonie (comme institution et comme communauté) afin d'en saisir les contradictions entre discours et pratiques. La francophonie à travers son arsenal discursif (sur la langue française, sur l'existence d'une communauté francophone

ayant des valeurs modernes dont la démocratie et l'universalité), ses organismes de coopération (scientifique et universitaire) produit un système qui installe des relations de dépendance. L'auteur en signale des exemples au travers les cas du Rwanda et du Gabon.

S'il paraît risqué de recourir à un outil conceptuel construit depuis l'Amérique Latine, il convient de relever les éléments opérant une mise en lumière d'articulations heuristiques de la notion de colonialité du pouvoir. Tout d'abord, l'insertion dans une généalogie critique francophone des effets épistémologiques de la « découverte de l'Amérique » comme moment décisif dans la mise en dépendance des sociétés non européennes et la naissance du capitalisme. Trop souvent perçu par les littératures francophones comme relevant de la Péninsule Ibérique, de l'extériorité de la francophonie, cette « découverte » et conquête de l'Amérique montre sur le « temps long » la dynamique de relations de pouvoir/domination. De ce constat surgit l'idée d'opter pour des analyses globales sur la constitution de périphéries et de centres au sein des espaces francophones.

Ensuite, la permanence de rapports de domination/résistance entre certaines sociétés, espaces, cultures, groupes humains malgré la fin des époques coloniales doit nous amener à questionner les interprétations en termes d'hybridité culturelle qui semblent neutraliser ou rendre très fragmentaires les enjeux de pouvoir. En effet, certaines approches critiques postcoloniales tendent à réduire les situations asymétriques en n'observant pas la longue durée. La colonialité du pouvoir ne nous semble pas réductrice des relations de pouvoir, elle inscrit des liens entre capitalisme, épistémologie et réflexivité.

Enfin, le recours à colonialité du pouvoir décentre les lieux stables et univoques du pouvoir ou de l'hégémonie. Là où des lectures classiques n'envisagent l'analyse des relations du politique qu'à partir des outils uniques disciplinocentrés, la colonialité du pouvoir peut nous faire observer et penser des articulations entre plusieurs sphères de la vie humaine.